Cercle d'Histoire de Bruxelles-Capitale

Il a pour but d'étudier et de faire connaître le passé historique, folklorique et culturel du territoire de l'ancienne « ammanie » de Bruxelles.

Association sans but lucratif - n° 1323/84
Numéro d'entreprise : 425408445
Siège social : 22, Cité du Sureau, 1000 Bruxelles
Compte Banque Fortis n° 001-1617957-73
Cotisation annuelle : 15,00 € - Revue du Cercle.
Prix au numéro : 5,00 €, port compris
Revue trimestrielle n° I.S.S.N. 0772-215 X.
Éditée avec l'appui de la Ville de Bruxelles, du Ministère de la Communauté française, du Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté Française, de la Cocof et de la Région de Bruxelles-Capitale
Éditeur responsable et Directeur de publication : **Henri Sempo**
Rédactrice en chef, graphisme et mise en page : **Myriam Callaert**
Relecture textes et traitement iconographie : **Jean Heyblom**
Responsable des archives : **Pol Eeckhout**
Imprimerie : **Gillis Dirk,** rue Plantin 17, 1070 Bruxelles

Avec le soutien du Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté Française et du Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale

COORDONNEES
Cercle d'Histoire de Bruxelles
22, cité du Sureau - 1000 Bruxelles
Tél., répondeur et fax : 02 223 68 44 (le jeudi de 9h à 16h)
Adresse mail : cehibrux@skynet.be

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président et administrateur-délégué : **Henri Sempo**
Vice-président, secrétaire : **Éric Demarbaix** -
Administrateurs : **Philippe Cardyn, Jo Hendboeg, Régis Maloteau,**
Membre fondateur d'honneur : **François Samin**
Membres perpétuels : **François Stevens**

ASSEMBLEE GENERALE
Membres effectifs :
Philippe Cardyn, Éric Demarbaix, Jo Hendboeg, Ernest Hustin, Henri Huybrechts, Armand Leclercq, Paul Leloutre, Marcel Maes, Régis Maloteau, Henri Sempo, Jeannine Somme, Marc Van Osta.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, même partielle, d'un texte de cette publication est soumise à l'autorisation écrite du Cercle d'Histoire de Bruxelles.
Les articles non publiés restent la propriété du Cercle.

S O M M A I R E

Le centenaire du mariage de Mademoiselle Beulemans p 3
Nadar et ses barrières p 7
Crimes, bourreaux et châtiments p 8
Lambic p 13
Les premiers pas de l'Université Libre de Bruxelles p 16
La boite à chaussures p 20

En couverture : rue Montserrat par Joseph Cuvelier †, artiste peintre et artiste de music-hall international, avec l'aimable autorisation de son fils Francis.

Billet d'humeur

Goethe, dans ses *Conversations*, écrivait que « *Les braves gens ne savent pas ce qu'il en coûte de temps et de peine pour apprendre à lire. J'ai travaillé à cela quatre-vingts ans, et je ne peux pas dire encore que j'y sois arrivé.* »

Suite à une longue conversation avec quelques dignes représentants de notre capitale, je me permets de paraphraser Goethe en rappelant que *(trop) nombreux sont les Bruxellois qui ne savent pas ce qu'il en coûte de temps, de peine et d'argent pour sauvegarder notre patrimoine bruxellois. Des bourgmestres, depuis Charles Buls, y ont inlassablement travaillé et y travaillent encore. Hélas, si certains résultats sont reconnus par la communauté internationale, il n'en va pas de même au niveau local.*
Ce constat malheureux m'oblige à poser plusieurs questions aux hommes et femmes qui nous dirigent, tant au niveau local qu'au niveau régional.
1) Dans les écoles, que fait le pouvoir organisateur pour apprendre à TOUS les enfants en âge scolaire et dans tous les types d'enseignement, du général au professionnel, l'Histoire locale et régionale ?
2) Dans les administrations communales et régionales, que fait-on pour sensibiliser les fonctionnaires, (trop) souvent des navetteurs - et ce n'est pas un reproche mais un constat - à l'Histoire d'une capitale qu'ils ne connaissent pas ou si peu, y compris dans des fonctions administratives où cela a toute son importance ?
3) L'esprit de corps a été cité dans nos échanges d'idées. A tous les niveaux, ne serait-il pas urgent de retrouver une identité bruxelloise dont nous pourrions sans contestation aucune être très fiers?
4)Ne faut-il pas également repenser la répartition des budgets publics qui viennent en aide à cette défense de la valeur historique bruxelloise ? Saupoudrer quelques euros insuffisants pour des projet ambitieux pour faire plaisir à tout le monde ne sert à rien. Choisir des projets valorisant l'Histoire de notre capitale auprès de Bruxellois qui ont la capacité de voir aboutir leur projet, voilà qui serait nettement plus constructif.

Il y a des années que le Cercle essaie, avec ses « maigres » moyens publics, de défendre l'Histoire de notre capitale. Par manque de volonté à différents niveaux, en dehors de notre association, nous avons parfois la sensation de ramer à contre-sens. Il y a urgence car pour les jeunes générations, NOTRE Histoire ne représente rien et est donc peu importante. Revenons vers des valeurs simples : le respect.
de notre Histoire, de notre Ville et de notre Patrimoine.

Eric Demarbaix

CERCLE D'HISTOIRE DE BRUXELLES

Le centenaire du mariage de mademoiselle Beulemans

Jean-Louis Musch

Frantz Fonson

Jusqu'aux années d'entre-deux guerres, l'animation et la gaieté de Bruxelles étaient proverbiales. Les spectacles amusants proposé par l'Olympia , la Scala, la Gaité , les Folies Bergères, l'Alcazar, le Bois Sacré, Mon village attiraient des publics friands de rire, de rire bon enfant et sans arrière-pensées sociologique ou psychanalytique.
Rire était un bonheur hérité de Rabelais et non un péché entretenu aujourd'hui par des auteurs aux propos de croque-morts au chômage.

C'est donc sous les auspices les plus aimables que Fonson et Wicheler créent « le mariage de Melle Beulemans » le 18 mars 1910 au théâtre de l'Olympia[1].

Les auteurs

Frantz Fonson (1870 - 1924)

La firme de Jean-François Fonson réalise depuis 1830 tous les ornements d'uniformes jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, faisant se succéder Auguste, le fils puis le petit-fils Jules, par ailleurs remarquable gérant du Conseil des Hospices de Bruxelles dont il est le « bon ange ». Quant à son frère cadet, Frantz, il tourne le dos aux épaulettes aux boutons dorés pour entrer dans le journalisme : le « Petit Bleu » regorge de ses échos facétieux[2]. Chargé un jour de faire le reportage d'un feu d'artifice au Bois de la Cambre et ayant mieux à faire, il rédige un compte-rendu totalement

La Famille Beulemans

L'THÉATRE DE L'OLYMPIA

BUREAU : 8 HEURES. RIDEAU : 8 1/2 HEURES.

Le Mariage de Mlle Beulemans

Comédie nouvelle en 3 actes de MM. Frantz FONSON et Fernand WICHELER

M. JULES BERRY
dans le rôle d'ALBERT DELPIERRE

Mlle LUCIENNE ROGER
dans le rôle de SUZANNE BEULEMANS

Albert Delpierre	M.M. BERRY	Suzanne Beulemans	Mmes LUCIENNE ROGER
Beulemans	JACQUE	Madame Beulemans	VARA
Séraphin Meulemester	MERIN	Isabelle	VITRY
Meulemester père	AMBREVILLE	Octavie	CILLY
Delpierre père	FREMONT		
Moutincks	MYLO	César Destuyft	M.M. DELFERRIÈRE
Le Secrétaire	MARMONT	Louis Van Herseel	NODEL
Le Trésorier	DAIX	Jean Caneels	LENNAC
Isidore Van Ceulebroeck	DUBO	Joseph Gaspard	CERRÉBOS

Robes de Mlle ROGER, de la Maison CARLEER; Chapeau de la Maison ANGÈLE. Tapis de la Maison BENEZRA.

Trois Décors nouveaux de DUBOSQ

Fernand Wicheler

imaginaire. Mais une « drache » bien nationale avait fait annuler la manifestation…et Frantz Fonson (qui jura toute sa vie que le feu d'artifice avait bien eu lieu) doit donner sa démission. Il dirigera avec brio le théâtre de l'Olympia de 1901 à 1914, date à laquelle, par patriotisme, il change son prénom Frantz (jugé trop « boche » à ses yeux) en Jean-François. En bon « cumulard » il dirige aussi le théâtre des Galeries depuis 1907.[3] L'univers théâtral s'accorde merveilleusement à ce tempérament joyeux, agité et brillant, raffolant de belles choses et d'acclamations.
Le point culminant de cette carrière exempte d'échecs demeure la fabuleuse réussite « Beulemans » narrée dans les

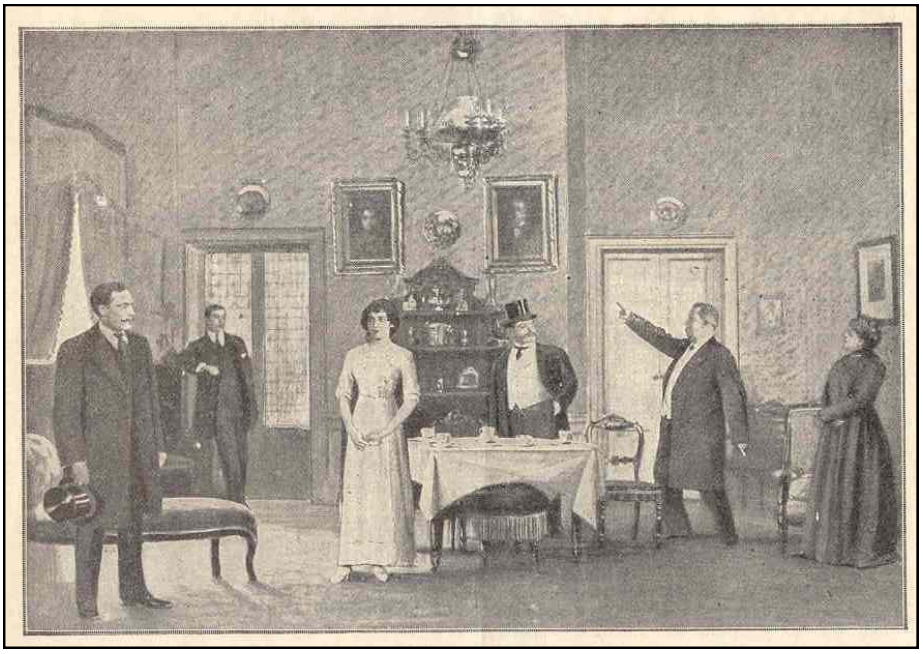

Au théâtre de la Renaissance à Paris en 1910 ; de gauche à droite : Merin (Séraphin), Berry (Albert Delpierre), Mme L. Roger (Suzanne), Ambreville (Meulemeester), Jacque (Beulemans) et, Mme Vara (Mme Beulemans),
Coll H.Sempo

lignes qui vont suivre. Il composera d'autres œuvres qui n'ajouteront, hélas, rien à sa gloire.

Fernand Wicheler (1874-1935)

« Je suis né à Molenbeek-St-Jean sur les rives fleuries des Etangs - Noirs » racontait-il, de ce ton drôle et acide dont il farcissait ses chroniques du Soir.
Mais c'était surtout à la scène qu'il était le plus brillant, dans les sketches de revues, dans les monologues pour les cabarets du « Diable au corps » ou du « Chat noir » ainsi que dans ses collaborations avec Gustave Libeau ou F. Fonson (« Le mariage de Melle Beulemans », « La demoiselle de magasin », « Les moulins qui chantent ».
Il avait rencontré son alter égo au cours d'un reportage sur les grandes manœuvres qu'ils traitèrent chacun avec le plus faux des sérieux.
A deux ils dirigèrent l'Olympia, dont Wicheler demeura seul directeur. Il était de ces humoristes perpétuellement anxieux, ce qui le poussa à s'exiler en France à Rueil ; il y constitua une troupe qu'il promena en tournée avec sa pièce fétiche où il remplissait le rôle de Beulemans.
Bien plus tard, il fournit le jeune I.N.R. de joyeux sketches radiophoniques. Il s'était brouillé pour le reste de ses jours avec Fonson ; est-ce pour cette raison que des œuvres signées par lui seul (« Histoire du crocodile », « Beulemans réfléchit » etc...) sont tombées dans l'oubli ? Il est vrai que le comique d'actualité est celui qui se fane le plus vite…

Naissance de la pièce

En mars 1910, Fonson et Wicheler directeurs de l'Olympia, ont programmé "Le veilleur de nuit" de et avec Sacha Guitry et sa première femme Charlotte Lysès, mais le projet, pour des raisons oubliées, tombe à l'eau. Afin de boucher au plus vite un trou d'une semaine, les deux compères griffonnent le temps d'un éclair " Le Mariage de Melle Beulemans" sans le moindre espoir et sans même déposer la pièce à la Société des auteurs. "Le titre est trop long" déclare Wicheler " mais c'est sans importance : pour huit jours... "
L'œuvre répétée en coup de vent est créée le 18 mars 1910 et est néanmoins favorablement accueillie, sans plus, bien que "Le Soir" du 20 mars lui reproche ses longueurs et son manque d'intrigue.
Or, le spectacle suivant doit avoir comme vedette Marguerite Deval, célèbre fantaisiste parisienne de café-concert. Enthousiasmée par la pièce, elle n'aura de cesse de convaincre son impresario de la produire à Paris. Séduit par l'idée, il fait signer aux auteurs éberlués un contrat de cent représentations au Théâtre de la Renaissance. Et toute la distribution prend, en juin, le train de Paris au grand effroi d'Alfred Jacque, créateur du rôle de Beulemans : " on va se moquer de nous! " Les cent représentations devront être multipliées par 5 ou 6 pour satisfaire un public enchanté.
Les critiques les plus en vue ne tarissent pas d'éloges et de surprise : il y a donc des auteurs belges capables d'écrire des comédies aussi spirituelles où le don

Christiane Lenain (à droite) en 1967 dans le rôle de Mademoiselle Beulemans avec Jacques Lippe, Irène Vernal *coll. auteur*

d'observation est poussé à ce point ! " et ce délicieux accent, ma chère ! " ....
Après ce prodigieux triomphe, la pièce entre définitivement dans notre patrimoine, non sans être traduite et jouée dans le monde entier.
Il y aura " El mariatche del fille Beulmance" en wallon, " Fientje Beulemans " en flamand, une version new-yorkaise en décembre 1910 en attendant l'adaptation allemande, italienne, espagnole ... et japonaise !
Sans compter les parodies : " La nuit de noces de Melle Gueuelemans" (Nadaud et d'Arvan 1913), " le divorce de Melle Beulemans" (Tricot et Wappers), et même une revue ixelloise "la famille Buyl-Huysmans" (Bodart et Orban).

"Le mariage de Melle Beulemans" a désormais rejoint Bruxelles. Où pourrait -il être mieux pour être applaudi, comme il l'est depuis un siècle ?
Il était à prévoir qu'un triomphe aussi éclatant que rémunérateur allait faire se demander à certains dramaturges bruxellois : " pourquoi pas moi ? " C'est que la recette paraissait si simple : une famille de moyenne bourgeoisie, une intrigue sans complication, une goutte de bon sens, un grain de sentimentalité, le tout donné avec l'accent de chez nous et le tour semblait joué. Hélas ! il faut bien avouer, le public accueillit avec sympathie , mais sans acclamations quelques comédies passées dans l'oubli , il y eut heureusement une exception brillante : "Bossemans et Coppenolle " de J. d'Hanswyck et P. Van Stalle (Vaudeville 1938). Ces oeuvres furent défendues par des comédiens bruxellois orfèvres en la matière : Deltenre, Roels, Libeau, Billy-Pitt (créateur du rôle de Mme Chapeau), Arthur Devère, Festerat, Rittche, etc ... qui avaient le génie de silhouetter avec bonheur des types populaires.

Alfred Jacque

« Le mariage de mademoiselle Beulemans » exige de ses interprètes des dons de composition à demi-teinte. Il est vrai que tous les rôles jusqu'au plus modeste mettent en valeur leur titulaire, sauf peut-être celui du jeune français Albert, le seul à ne comporter aucun effet comique.[4]
Alfred Jacque (1861-1917) est fils d'un modeste huissier. Resté très tôt seul au monde, il va mettre en pratique les conseils de M. Vermandèle, son maître au Conservatoire, et débute au théâtre comme gagne-petit : copieur de rôles, souffleur au Parc, régisseur à la Scala ou aux Galeries. A l'Olympia, il grimpe sur les planches pour y triompher aussitôt dans la revue comme dans l'opérette où son don exceptionnel de typer ses personnages lui vaut les plus

En 1977 : au premier rang de gauche à droite Léonil Mc Cormick , Ania Guroïtz, Jacques Lippe, Christiane Lenain,dans le rôle de la mère *coll auteur*

beaux succès. La création du rôle de Beulemans demeure le sommet de sa carrière. René Blum écrit dans "Comoedia" : " Jacque est l'un des plus grands acteurs comiques de ce temps".
Cette consécration parisienne gêne affreusement l'exceptionnelle modestie du comédien qui douta toujours des acclamations qu'il soulevait au point de supplier que l'on réduise sur les affiches le format de son nom (les gens de théâtre ne sont pas toujours aussi discret). Au même moment le célèbre Georges Feydeau, émerveillé, méditait d'écrire une comédie pour lui.
Nous ne possédons, hélas, ni enregistrements ni films d'Alfred Jacque, mais il est vraisemblable que son prodigieux naturel s'est transmis à ceux qui lui ont succédé dans ce rôle en or : Libeau, Roels, Nossent, Festerat, Mondose, Mahieu, Daix, Guyau, Lippe, sans oublier le dernier en date, l'excellent Daniel Hanssens qui ,voici trois ans, remplit pendant trois mois le théâtre des Célestins à Lyon.

Gardons en guise de dessert deux interprètes inattendus : l'auteur J.F. Fonson lui-même (s'il avait, paraît-il une haute idée de ses qualités scéniques, il servit bien mal sa propre pièce) et Lucien Guitry, le père de Sacha, qui tint à être Beulemans dans une tournée en Amérique du sud. On aurait été curieux d'assister à ce cocktail surréaliste.

Et nous voici au centenaire ! au cours duquel trois films ont été inspirés par l'oeuvre[5], quoi que la représentation théâtrale l'emporte toujours. Mettez le

"Mariage" à l'affiche et la location s'affole aussitôt[6]. Pourtant ce croquis de moeurs bruxelloises de jadis peut paraître bien démodé de nos jours: l'autorité parentale, le respect qui lui est dû, les rites des fiançailles et du mariage, la dissimulation d'un enfant naturel. Et cependant, dès les premières répliques, les rires fusent, la sauce prend ! ce public accueille avec joie des tournures de chez nous dites avec un accent que l'école, la radio ou la télévision a quelque peu gommé. Il attend aussi avec gourmandise des expressions désormais populaires : " je n'aime pas ce garçon !", " j'ai une boentje pour vous", ou " ostracisme !!!".

Comme nous l'avions dit plus haut , il est dommage que cette oeuvre soit demeurée sans descendance. Pas tout à fait cependant, laissons la parole à Marcel Pagnol qui écrivait en 1960 : " en 1926, je vis jouer "Le mariage de Melle Beulemans" ; ce chef d'oeuvre avait déjà 16 ans et son succès avait fait le tour du monde. Ce soir là, j'ai compris qu'une oeuvre locale mais profondément sincère et authentique pouvait prendre place dans le patrimoine littéraire d'un pays. J'ai donc essayé de faire pour Marseille ce que Fonson et Wicheler ont fait pour Bruxelles". Conséquences : "Marius", "Fanny", "César"…

Mais les lumières s'éteignent, les trois coups retentissent et le rideau va se lever : bon anniversaire, Suzanneke !

* * * * * *

(1) L'Olympia se trouvait rue Auguste Orts, face au Beursschouwburg actuel. Il sera plus tard le cinéma Ambassador.
(2) « Le Petit Bleu » né en 1984 était un journal au ton primesautier, coutant 5 centimes et illustré (à la main)
(3) Son fils Lucien le dirigera aussi de 1938 à 1975
(4) Jules Berry (Jules Paufichet 1883-1951) créateur du rôle d'Albert Delpierre, devait faire une carrière brillante au théâtre et au cinéma : "Le crime de M. Lange" (1936), "Le Jour se lève" (1939), et surtout " Les Visiteurs du soir" (1942).
(5) En 1927 (J. Duvivier), 1932 (J.Choux) et 1951 (A. Cerf)
(6) Par testament la famille Fonson a fait du théâtre des Galeries le seul détenteur de la pièce

Nadar et ses barrières

Georges Lebouc

C'est en vain que l'on chercherait, dans un quelconque dictionnaire français, la définition de « barrière Nadar ».

En plus de très nombreuses inventions – car Nadar (1820-1910, de son vrai nom Félix Tournachon) fut un précurseur dans bien des domaines – on lui attribue la paternité de ce genre de barrière métallique destinée à contenir ou à canaliser des foules lors de manifestations, grèves,…

Le mot vient donc bien du nom du photographe et « aérostier », comme on appelait les passagers d'un ballon au XIX^{e} siècle.

Ce pionnier de la photographie avait compris, avant tout le monde, le parti qu'il pourrait tirer de la photo « aérienne ». Il n'avait pas hésité à déposer un « brevet d'invention pour un nouveau système de photographie aérostatique » dès 1858 et à prendre ce qui constitue sans doute la première photographie aérienne, à partir d'un ballon situé au-dessus du Petit-Clamart.

Pour pouvoir aller plus loin et plus haut, il fit construire une « aérostat » gigantesque, de six mille mètres cubes, qu'il baptisa le « Géant ». C'est avec lui qu'il vint à Bruxelles, en 1864, où il connut un succès tel qu'il fallut contenir les foules qui se pressaient dès les premières heures du matin du 26 septembre pour le voir effectuer ses préparatifs avant de s'envoler de la Porte de Schaerbeek.

Ce que l'on sait moins, sans doute, c'est que le photographe fut reçu par le roi en personne, puisque Nadar était venu présenter son *Géant* sur invitation de Léopold I^{er}, en plein accord avec le bourgmestre Anspach qui avait eu l'idée d'offrir ce spectacle aux Bruxellois à l'occasion de la commémoration des Journées de septembre.

Louis Quiévreux (voir *Dictionnaire anecdotique de Bruxelles*, Bruxelles, Nélis, 1966) qui ne manquait jamais de narrer des anecdotes sur le passé de Bruxelles, a décrit en long et en large la rencontre entre le roi et Nadar. On prête aux deux hommes une sorte de marivaudage, apocryphe ou authentique, vraisemblable si l'on sait qu'ils avaient la complicité de deux « frères » francs-maçons.

On sait aussi que Baudelaire - photographié par Nadar à Paris - intrigua bassement pour monter dans le *Géant*, quoiqu'il fût désargenté et que l'aérostier eût fixé la barre fort haut puisqu'il demandait la bagatelle de 1000 francs or (de 1864 !), tous frais de retour à charge du voyageur !

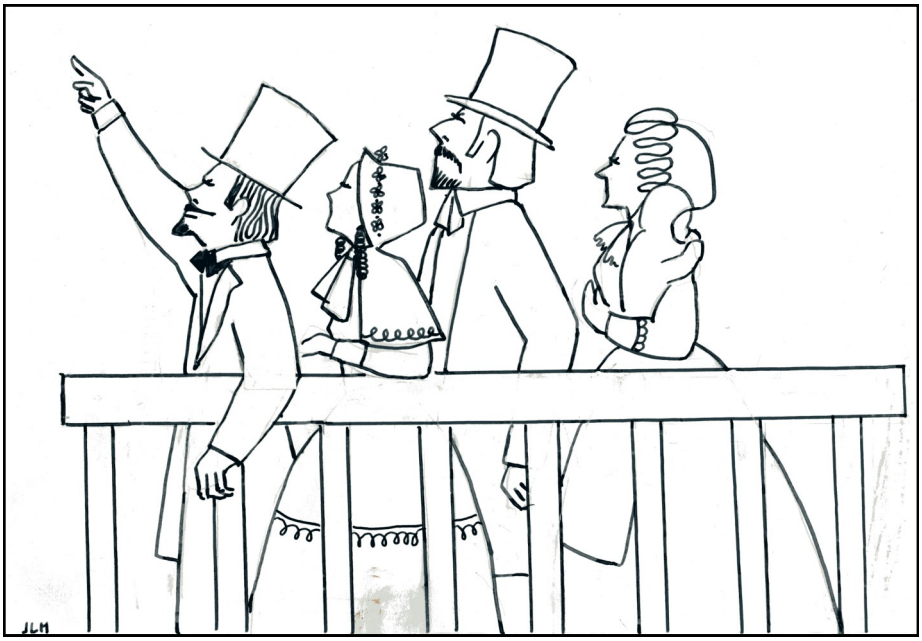

Le poète se réjouissait déjà de pouvoir ainsi s'élever au-dessus de la « populace » bruxelloise qu'il haïssait et rêvait de se voir déposé au loin. Il lui fallut déchanter : comme le *Géant* ne parvenait pas à s'élever, on commença par « lâcher du lest » au sens propre puis, comme le mastodonte ne s'envolait toujours pas, on pria Baudelaire de descendre, avec d'autant moins de scrupules qu'il n'avait pas payé son écot !

On imagine la rage que dut ressentir l'auteur des *Fleurs du Mal*, qui dut subir cette « humiliation » devant une « plèbe » qu'il avait cru pouvoir humilier lui-même !

Tout ceci est bien loin de nous. Peu de Bruxellois contemporains font encore le rapprochement entre Nadar et les barrières qui portent son nom. La preuve en est que l'expression est souvent estropiée en barrières-adar, voire en barrières-radar !

L'épopée « aérostatique » de Nadar ne s'arrêta pas à sa démonstration bruxelloise : il connut ensuite tant d'échecs qu'il en fut ruiné. Cela ne l'empêcha pas d'écrire les *Mémoires d'un Géant* qui parurent chez Dentu et, en 1870, pendant la Commune et de commander le corps d'« aérostiers » de Montmartre. On raconte d'ailleurs que c'est à bord d'un des ballons « commandés » par Nadar que Léon Gambetta put fuir Paris, assiégé par les Prussiens.

D'après *Le Soir* du 27 septembre 1994, page 10, Nadar, « homme de découverte et d'ouverture, souffrait de voir son nom ainsi attaché au symbole même de l'enfermement, de la rigueur et de l'ordre. À tel point qu'il fit tout pour faire oublier cet épisode, allant jusqu'à écrire à un journal belge pour exiger qu'on cesse d'accoler son nom aux barrières en question. » S'il n'y réussit pas en Belgique, il y parvint parfaitement en France.

Le plus solide et le plus durable trait d'union entre les êtres, c'est la barrière.
Pierre Reverdy, Le Livre de mon bord (Mercure de France).

Crimes, bourreaux et châtiments

Jean Heyblom, **licencié en Histoire**

Jadis la Justice s'exerçait cruellement. Au Sablon, on pendait, on brûlait, on décapitait, sur la Grand-Place on pendait, on brûlait, on décapitait à la hache. La guillotine y fit son office de 1796 jusqu'en 1847, pour continuer sa triste fonction à la porte de Hal jusqu'en 1855.
Au Marais Saint Jean (place Saint Jean), on faisait subir aux adultères le supplice de l'estrapade ou de l'immersion. Des fourches patibulaires existèrent longtemps au Galgenberg (place Poelaert). Bref les moyens ne manquaient pas à Bruxelles pour mettre fin aux jours des condamnés. La flétrissure au fer chaud ne fut abolie en Belgique que par la loi du 31 décembre 1849 et la peine de l'exposition au pilori et au carcan figurèrent dans notre code pénal jusqu'en 1867. Quant à la peine de mort, si elle fut abolie dans les textes seulement le 10 juillet 1996, depuis 1863 elle était remplacée par des peines d'emprisonnement à vie.

Exécuteur et exécutions

La Belgique, suivant un décret du 18ème siècle resté en vigueur, eut de 1830 à 1853 un exécuteur des hautes œuvres et deux aides pour chaque province. Le régime fut modifié par un arrêté de 1853 qui spécifiait qu'il n'y aurait plus dorénavant qu'un seul bourreau, assisté de deux aides, ayant juridiction sur toute l'étendue de la Belgique. Cet exécuteur devait être nommé par le Ministre de la Justice.
Voici le nombre d'exécutions capitales pour la Belgique :

Années	Condamnés	Exécutés
1831-1835	68	3
1836-1840	79	2
1841-1845	120	8
1846-1850	213	18
1851-1855	141	17
1856-1860	100	4
1860-1863	127	2

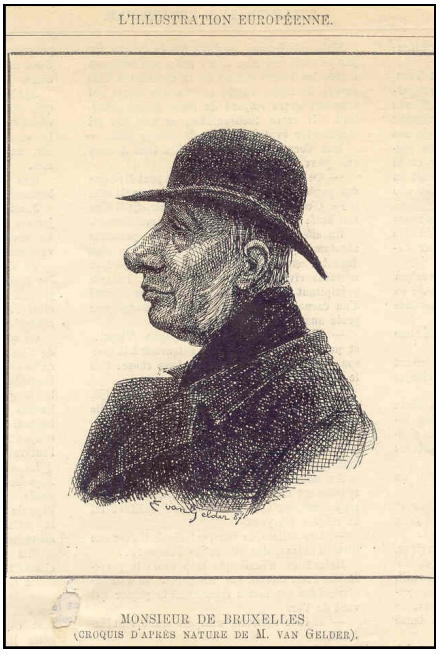
L'ILLUSTRATION EUROPÉENNE.

MONSIEUR DE BRUXELLES.
(CROQUIS D'APRÈS NATURE DE M. VAN GELDER).

On peut constater que sur 848 condamnations à mort, 54 furent appliquées.

Lorsqu'en 1865, le roi Léopold II monta sur le trône, il décida de toujours user de son droit de grâce. Il faudrait voir dans cette abolition l'influence qu'aurait eue une prétendue erreur judiciaire qui aurait causé en 1863 la condamnation et l'exécution à Charleroi de deux flamands résidant dans la région : Jan Coecke et Pieter Goethals, reconnus coupables de l'assassinat à Couillet d'une septuagénaire, la veuve Dubois.
Les successeurs de Léopold II usèrent eux aussi de leur droit de grâce, sauf pour les criminels de guerre.

Une seule exception

Depuis 1863, il n'y eut plus qu'une exception, quand le roi Albert Ier refusa la grâce d'un sous-officier belge coupable d'un crime de droit commun le 27 octobre 1917.
Il s'agissait d'un nommé Emile Ferfaille, sergent-fourrier, qui s'était rendu coupable d'un crime particulièrement odieux. Voulant se débarrasser de sa fiancée qui était sur le point d'être mère, il l'avait attirée un soir dans un guet-apens, lui avait asséné un coup de marteau sur la tête et comme elle donnait encore signe de vie, l'avait achevée en l'étranglant à l'aide d'une corde. Son crime accompli, il avait volé le peu d'argent que possédait la malheureuse et l'avait enterrée dans le jardin d'une ferme toute proche.
Son exécution eut lieu le 26 mars 1918 dans la cour de la prison de Furnes. On avait fait venir de France, la Belgique étant occupée, l'exécuteur des hautes œuvres et les bois de justice. Anatole Deibler (1863-1939) et ses aides, arrivés la veille de Paris, accomplirent leur besogne avec leur célérité habituelle. L'assassin se montra courageux et Deibler eut un sujet docile. Avant d'être être livré au bourreau, le criminel tenta toutefois une suprême démarche. Il demanda, si pour racheter sa peine, ses chefs militaires ne pouvaient pas l'envoyer à un poste dangereux et lui confier une mission d'où il aurait eu peu de chance de revenir. A vrai dire Ferfaille avait

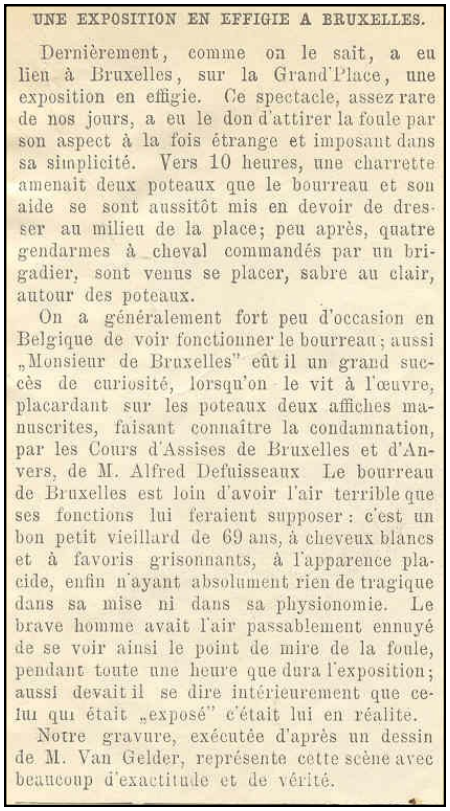
UNE EXPOSITION EN EFFIGIE A BRUXELLES.

Dernièrement, comme on le sait, a eu lieu à Bruxelles, sur la Grand'Place, une exposition en effigie. Ce spectacle, assez rare de nos jours, a eu le don d'attirer la foule par son aspect à la fois étrange et imposant dans sa simplicité. Vers 10 heures, une charrette amenait deux poteaux que le bourreau et son aide se sont aussitôt mis en devoir de dresser au milieu de la place; peu après, quatre gendarmes à cheval commandés par un brigadier, sont venus se placer, sabre au clair, autour des poteaux.

On a généralement fort peu d'occasion en Belgique de voir fonctionner le bourreau; aussi „Monsieur de Bruxelles" eût-il un grand succès de curiosité, lorsqu'on le vit à l'œuvre, placardant sur les poteaux deux affiches manuscrites, faisant connaître la condamnation, par les Cours d'Assises de Bruxelles et d'Anvers, de M. Alfred Defuisseaux. Le bourreau de Bruxelles est loin d'avoir l'air terrible que ses fonctions lui feraient supposer : c'est un bon petit vieillard de 69 ans, à cheveux blancs et à favoris grisonnants, à l'apparence placide, enfin n'ayant absolument rien de tragique dans sa mise ni dans sa physionomie. Le brave homme avait l'air passablement ennuyé de se voir ainsi le point de mire de la foule, pendant toute une heure que dura l'exposition; aussi devait-il se dire intérieurement que celui qui était „exposé" c'était lui en réalité.

Notre gravure, exécutée d'après un dessin de M. Van Gelder, représente cette scène avec beaucoup d'exactitude et de vérité.

espéré jusqu'au dernier moment que le roi Albert Ier lui aurait accordé sa grâce. Mais, depuis quelque temps, vols à mains armées, rixes meurtrières se succédaient à l'arrière du front belge. Pour ramener la discipline, on jugea qu'un grand coup était nécessaire. Ce fut donc Deibler qui, au cours de sa carrière exécuta 395 condamnés, qui en fut chargé. La bonne ville de Furnes, qui en 1916 était en sorte la capitale de la Belgique libre, fut par exception la ville belge où se dressa pour la dernière fois la « Veuve ».

« Monsieur de Bruxelles »

Mais revenons quelques années en arrière : en l'année 1892, celui que l'on surnommait « Monsieur de Bruxelles » mourut. Depuis son entrée en fonction, Il n'avait procédé à aucune exécution capitale, si ce n'est sous la forme d'affichage des arrêts de la Cour d'Assises. On l'avait vu opérer pour la dernière fois en 1887, lorsqu'il avait placardé sur un poteau surmonté d'une planche, en pleine Grand-Place, l'arrêt condamnant un certain Alfred Defuisseaux.

Ce bourreau sans « client » se nommait Jean François Boitquin (on trouve aussi Botquin ou Boutquin). La famille des Boitquin de Bruges a fourni jusqu'à la fin du 18ème siècle de nombreux bourreaux à la juridiction. Le nommé Jean François Boitquin leur était peut être apparenté. De toute façon, la succession obligatoire, le fils succédant au père, n'a jamais existé sur le territoire des anciens Pays-Bas.

Il s'agit plutôt dans cette famille d'une suite de vocations traditionnelles à devenir exécuteur des hautes œuvres. Le vieux père Boitquin avait habité Saint Gilles dans une impasse située entre la place Bethléem et l'avenue Fonsny. Vers 1890, l'enclos fut exproprié et le bourreau s'en alla loger dans une cité ouvrière que l'on venait de bâtir en un lieu discret surplombant le parc de Forest, le long du chemin allant au parc Duden. Les dernières maisons de cette cité disparurent en 1945 pour faire place à de luxueuses villas.

Boitquin était un petit vieux effacé, discret et pieux. Ses fonctions, quoique symboliques, semblaient l'impressionner. N'a-t-on pas écrit qu'avant chaque « affichage » il communiait. Exécuteur des hautes œuvres, il avait la garde des bois de justice qui, vers 1880, se réduisaient à l'essentiel, c'est à dire un vieux couperet de guillotine qu'il gardait précieusement dans un coffre.

En vieillissant Boitquin devint impressionnable : un beau jour, il écrivit au Parquet priant la Justice de le débarrasser de ce matériel funèbre

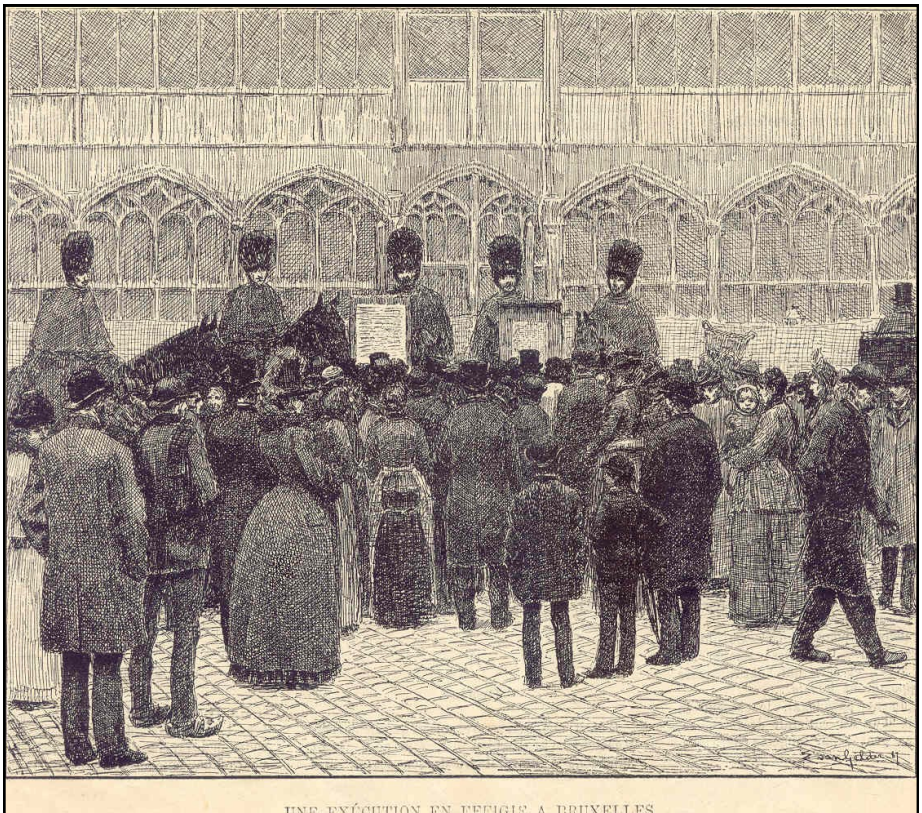

UNE EXÉCUTION EN EFFIGIE A BRUXELLES.
(CROQUIS D'APRÈS NATURE DE M. VAN GÉLDER).

et encombrant. « Je ne veux plus garder ça chez moi » disait-il.

Un jour, une nièce le trouva inanimé dans sa cuisine : elle le fit transporter chez elle, rue Gillon au n° 34, où il mourut le 22 janvier 1892.

La famille Hamel

La mort de Boitquin n'avait pas clos définitivement la liste et le règne des bourreaux authentiques. Il n'en fut ainsi qu'en 1895, quand expira à Liège le nommé François Hamel nommé en 1834 et fils lui-même de bourreau. Son père bourreau de sang authentique avait vers 1840 eut un moment d'étrange célébrité.

A cette époque, un assassin devant être décapité à Bruxelles, l'exécuteur de la ville ne fut pas disponible. On fit alors appel au vieux Hamel de Liège. Mais il était malade. Dévoué comme pas un, il envoya sa femme beaucoup plus jeune que lui. Bruxelles empêcha évidemment Mme Hamel d'officier et l'assassin fut condamné à une peine de réclusion perpétuelle.

Cette famille Hamel était d'ailleurs très originale et fit encore parler d'elle : en 1843, le tribunal correctionnel de Liège condamna à une amende comme coupable de l'exercice illégal de l'art de guérir l'exécuteur de la ville de Liège qui, croyant pouvoir user d'un droit que l'on n'avait jamais contesté à ses devanciers, préparait et débitait des onguents merveilleux destinés à guérir plaies, contusions et ulcères.

Hamel paya en rechignant « qu'on l'égorgeait ».

Un bourreau « sans emploi »

La loi sur la peine de mort n'étant pas abrogée en principe, il se passa ceci de curieux : Bruxelles conserva longtemps un bourreau après 1864. C'était en dernier lieu un nommé Pierre Jean Van Nieuwelandt, un vieux brave homme qui venait chaque jour boire son verre de gueuze avec des amis dans un café de la rue de Flandre. Il demeurait rue de la Braie.

Il y mourut en 1929 sans jamais avoir fait de mal à personne, si ce n'est aux hannetons, car il avait dans son

Chaînes et boulets conservés au Musée de la Porte de Hal *photo H Sempo*

jeune temps appartenu au régiment des chasseurs de « prinkères ».
Il décéda à l'âge de 66 ans, étant né à Assche en 1863. Il y eut beaucoup de monde à son enterrement, après lequel rituellement on but force verres à sa mémoire, témoignage éloquent de profonds regrets.
Le bourreau le plus sympathique, le bourreau le plus « bruxellois » venait ainsi de disparaître. Ses fonctions lui rapportaient 1800 francs par an. Mais son métier journalier était celui de liquoriste.

Une « exécution » par placard

On garde le souvenir d'une exécution à laquelle il procéda le 12 décembre 1906 sur la Grand-Place de Bruxelles. Il pleuvait ce jour là, lorsque Mr. Vandeputte, greffier de la Cour d'Assises, qui devait être présent à l'affaire pour constater, entra à la permanence de police où se trouvaient déjà trois gendarmes et le « bourreau ». Il n'était pas fort à l'aise et se dérobait autant qu'il le pouvait à la curiosité de ceux qui s'approchaient de lui. Cependant il gardait beaucoup de dignité essayant peut être de se persuader qu'il était un maillon véritable et terrible dans l'exécution de ces hautes œuvres.
Le signal de l'exécution fut donné à 11 heures moins une minute.
On sortit en cortège du bureau de police. Un aide, car le bourreau avait un aide, portait un poteau monté sur trois pieds qui semblait avoir été jadis un porte manteaux. Sur le poteau était clouée une planche portant l'extrait de l'arrêt de la Cour d'Assises du 30 novembre 1906 condamnant Constant Couture à la peine de mort. L'aide et le poteau furent suivis par le « bourreau » qui avait les mains en poche, puis par trois gendarmes et par quelques marchandes de fleurs. On dressa le poteau de justice sur la Grand-Place et immédiatement il fut entouré par une nuée de curieux. Les gendarmes, à voix basse, parlaient à distance entre eux , quant au bourreau, son chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, le col du pardessus relevé, il se dissimulait dans la foule. A midi exactement on retourna la pancarte et l'exposition de l'arrêt dans l'autre sens continua jusqu'à 13 heures. Après quoi, les deux heures réglementaires étant passées, tout fut enlevé et le bourreau liquoriste retourna à son comptoir.
Un journaliste, plus bourreau que le bourreau lui--même eut l'idée alors d'aller interviewer le pauvre exécuteur chez lui. Le mot « guillotine » à peine prononcé provoqua chez Mr Van Nieuwelandt des bonds d'effroi :
« - Ne me parlez pas de cela.
- Mais s'il fallait pourtant un jour ?
-Ne m'y faites pas penser, c'est impossible ».

Et le bourreau saisissant deux verres les remplit et en vida un immédiatement pour se donner du courage.
Et pourtant s'il eut fallu !!.Cette exposition publique des placards sur la Grand-Place à Bruxelles a elle aussi été supprimée. L'article 142 d'un arrêté royal de 1950 stipule que « les arrêts, jugements et ordonnances de justice, destinés au public et à être affichés, seront imprimés en placards lesquels seront transmis, par les officiers du ministère public aux bourgmestres qui les font apposer aux frais des communes dans les lieux accoutumés ». La fonction de bourreau a donc disparu et fut remplacée par celle de l'afficheur public.

Lame de guillotine conservée au Palais de Justice de Bruxelles *photo H Sempo*

La dernière guillotine

En janvier 1899, les débris de la dernière guillotine de Bruxelles gisaient pêle-mêle dans un dépôt de matériel de la Ville, situé rue du Mât aujourd'hui disparue et voisine du pont sur le canal près de la place Sainctelette. On y voyait dans une sorte d'enclos les poutres de l'échafaud, la planche bascule, les montants, les quatre larges courroies qui devaient fixer le condamné et deux escaliers. L'un, sorte d'escabeau avait servi à monter et à descendre de la charrette, l'autre très grand, large de plusieurs mètres était l'escalier de l'échafaud. La charrette fatale se trouvait là aussi : une break à claire voie, une sorte de voiture pour promenades champêtres, dont la porte s'ouvrait sur le coté gauche. Enfin dans un coin à l'écart, caché dans un coffre se trouvait un sac de toile à voile très ample, long d'une taille d'homme et dont l'orifice se rattachait à une solide barre de fer courbée en demi cercle qui venait s'adapter à la lunette de la guillotine. C'était le sac où tombait la tête du supplicié ; il était maculé de taches brunes. Seul le couperet manquait, il était déposé au greffe du Palais de Justice.

La première et la dernière exécution

Le premier « belge » exécuté au moyen de la guillotine s'appelait Heny Demelies. Agé de 32 ans, natif de Grez , il avait été condamné à mort pour l'assassinat de Nicolas Nélis.
La guillotine, cette nouveauté, avait été emmenée de Paris à Bruxelles le 29 juin 1796. Elle fut dressée sur la Grand -Place le 13 juillet à trois heures de l'après midi.
Demelies, garrotté, vêtu de la chemise rouge réglementaire fut amené et immédiatement exécuté. L'exécuteur était Boitquin sans doute, le père de l'inoffensif vieillard qui mourut à Bruxelles en 1892.

La dernière exécution à Bruxelles eut lieu le 2 janvier 1855. Ce jour là, le boulevard de Waterloo et ses abords étaient remplis d'une foule de femmes, de gamins et d'ouvriers venus de la Ville et des faubourgs, pour voir décapiter Pierre Joseph Janssens,

Exemples d'objets piquants, tranchants et contondants utilisés dans des crimes, Palais de Justice de Bruxelles *photo H.Sempo*

condamné le 18 novembre précédent par la Cour d'Assises pour tentative d'assassinat dans la prison des Petits Carmes sur la personne de sa soeur et pour d'autres crimes. Janssens était un criminel de la pire espèce qui en voulait à sa sœur. Il frappa cette dernière, qui était allée le voir en prison, à l'aide d'un couteau qu'il avait pu dissimuler. La croyant morte, il sauta de joie en criant : « Je l'ai tuée , tant mieux, tant mieux. ».
Le jour de l'exécution à 5h30 du matin, Mr. Rousseau, directeur de la prison, alla réveiller le condamné.
Le prisonnier se souleva sur le hamac qui lui servait de lit et demanda :
« Pour quelle heure est-ce ? «
« C'est pour neuf heures, vous avez tout le temps de vous préparer, 1'aumônier va vous apporter les consolations «.

Pendant vingt minutes, l'abbé Cels, attaché à la prison, s'entretint avec le condamné. Janssens qui se confessa, ouït la messe et communia. On lui offrit un pistolet beurré et un petit verre de genièvre. Il but l'alcool, mais refusa le pain. Dans le corps de garde intérieur, il attendit l'heure du départ. Il adressa au gardien une allocution :
« Je vais mourir, cela est juste. J'ai frappé ma sœur, mais je ne suis pas si coupable qu'on le dit. Ma sœur m'avait de grandes obligations. Je lui donnais l'argent de ma masse et je lui avais abandonné tous mes meubles et une partie des terres dont j'avais hérité. Eh bien pour me remercier, elle m'a fait condamner injustement pour les vols commis chez le notaire Annez et l'échevin Fontainas. C'est elle et de Bavay, le Procureur général qui sont la cause de mes malheurs. Elle a si bien menti et a si bien entortillé tout cela que j'ai été condamné ».

Bustes en plâtre de 24 décapités conservés au Palais de Justice de Bruxelles *photo H Sempo*

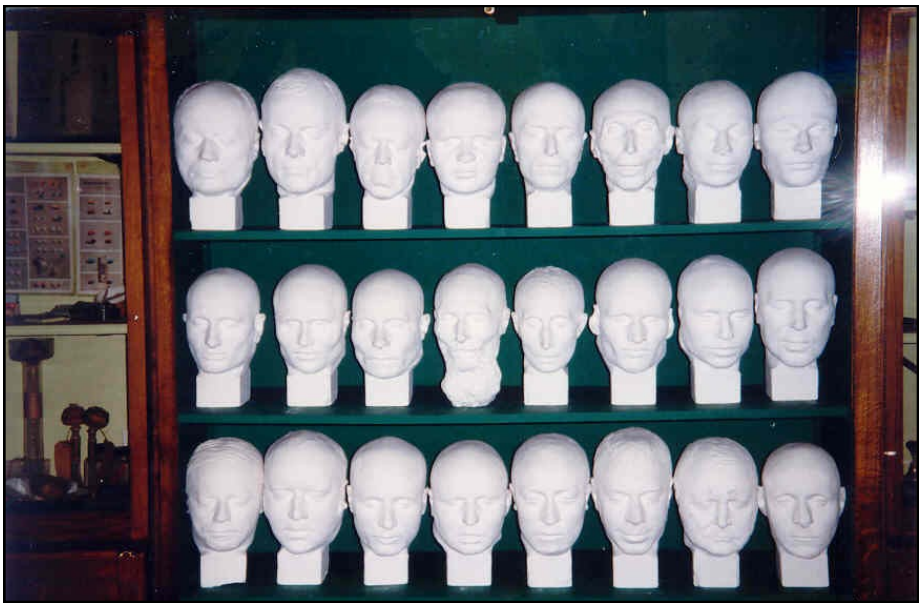

Pendant ce temps, une foule énorme s'était agglomérée tout au long de la rue des Petits Carmes, de la rue de Namur et le long des boulevards jusqu'à la Porte de Hal où devait avoir lieu l'exécution. Jean Boitquin était arrivé à la prison à huit heures après avoir passé la nuit à dresser les bois de l'échafaud à la Porte de Hal. Janssens, ligoté, fut conduit dans le bureau où l'attendait le bourreau, les magistrats et quelques journalistes. En traversant la cour de la prison, l'assassin vit la charrette et les gendarmes prêts à l'escorter.

Les dernières phrases du condamné

« Oh ! Oh ! fit-il, voici mon équipage ». Puis entrant dans le bureau en courant il s'exclama : « Bonjour ces Messieurs, bonjour. Ah ! jongens, je meurs innocent, je vous le dis ».
Parmi les présents se trouvait Mr Piron, messager au Parquet.
« Ah ! vous voilà, dit Janssens, voilà le domestique de de Bavay .Allez dire à votre maître que je le maudis ».
« Ne parlez pas ainsi, interrompit le confesseur, songez à votre âme, résignez-vous » .« Je songe à mon âme, mais je peux tout de même dire que le procureur de Bavay est mon assassin ».
Alors le bourreau procéda à la toilette

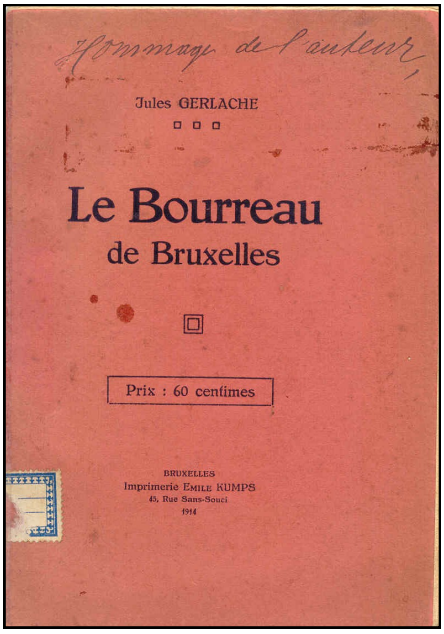

Livre consacré à la famille Boutquin , coll H.Sempo

de son client. Elle fut longue, car le condamné possédait une barbe énorme qu'il fallait couper.
« C'est dommage, dit Janssens, elle m'allait si bien, mais puisque mon heure est venue, faites de moi ce que vous voulez. On me scierait la tête avec un couteau de cuisine que je ne me plaindrais pas ».
Sa toilette terminée, Janssens fit ses adieux au directeur et au personnel de la prison. Puis montant dans la charrette avec le prêtre, il cria de toutes ses forces : « Allons, en route, Adieu mes amis « .
Et le lugubre cortège se dirigea au pas vers la Porte de Hal. Le voyage dura une vingtaine de minutes.
« Mes amis, mes chers amis, priez pour moi. C'est la dernière parole que puisse prononcer ma bouche. Priez pour moi ». Puis reconnaissant le brigadier de gendarmerie qui l'avait arrêté : « Ah ! Bonjour brigadier. Faisons la paix. Embrassez-moi ».
Le brigadier saisit la main de Janssens qui dit : « Merci ! ».
Soutenu par le prêtre et les bourreaux, il monta d'un pas ferme les dix degrés de l'échafaud. Arrivé sur la plateforme, il mit un genou en terre à deux reprises à gauche et à droite dans une sorte de rite funèbre et murmura : « Pardon mes amis, pardon mon Dieu. ». Puis il se redressa et sans attendre que les aides le poussent, il se précipita sur la planche. Pendant qu'on le liait, il hurla d'une voix de stentor : « Allez jongens ! Bravo ! ».
La planche bascula, la tête glissa dans la lunette et on entendit encore : « Allez ! Hop ! ». Le couteau tomba. Quelques minutes plus tard, un tombereau emporta le cadavre de Janssens vers l'amphithéâtre de l'Université.

Et la foule regarda démonter la guillotine.

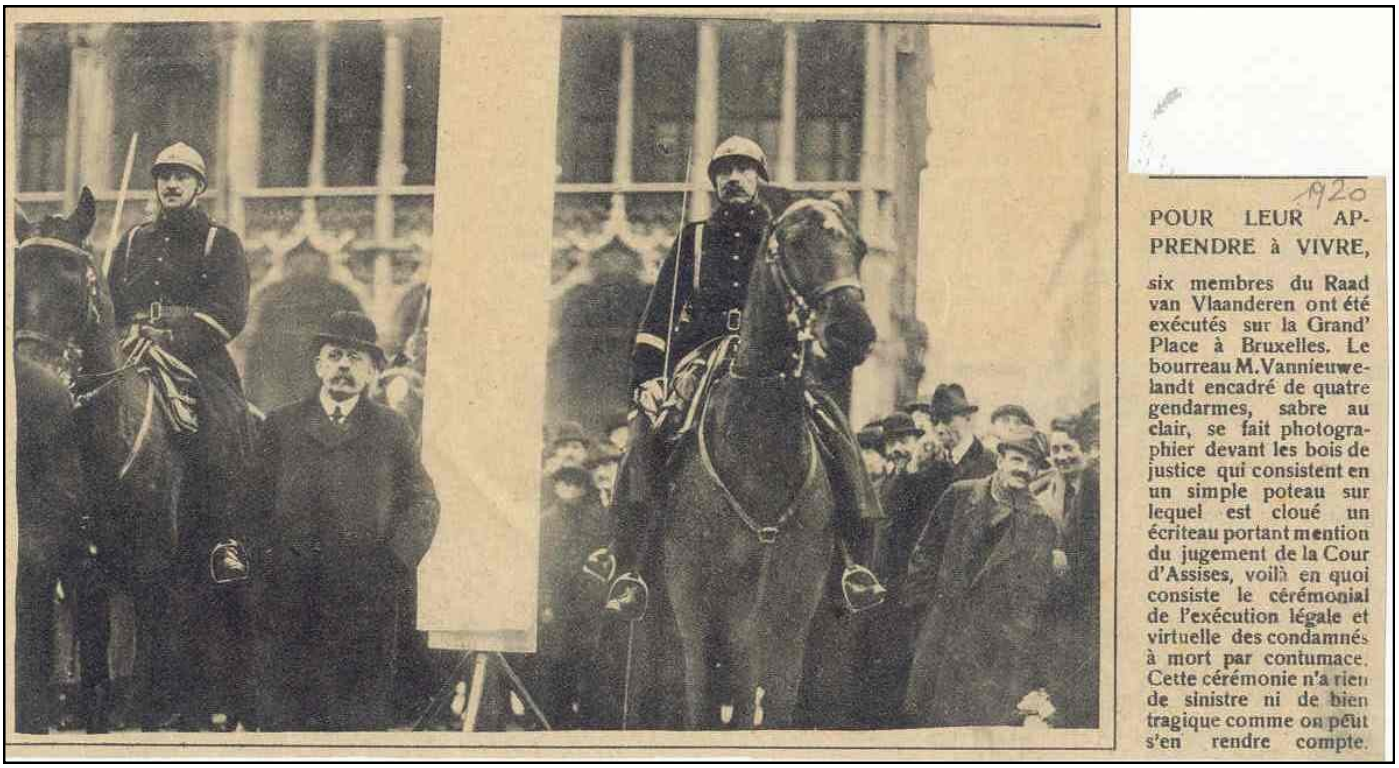
1920

POUR LEUR APPRENDRE à VIVRE,

six membres du Raad van Vlaanderen ont été exécutés sur la Grand' Place à Bruxelles. Le bourreau M. Vannieuwelandt encadré de quatre gendarmes, sabre au clair, se fait photographier devant les bois de justice qui consistent en un simple poteau sur lequel est cloué un écriteau portant mention du jugement de la Cour d'Assises, voilà en quoi consiste le cérémonial de l'exécution légale et virtuelle des condamnés à mort par contumace. Cette cérémonie n'a rien de sinistre ni de bien tragique comme on peut s'en rendre compte.

Lambic

Georges Lebouc

Les mots ont presque tous leur existence propre : il arrive que certains soient encore employés alors qu'ils ne représentent plus grand chose dans la réalité.
Il en va ainsi, à mon avis, du mot lambic, presque toujours associé au mot gueuze, que l'on trouve dans quantité de textes des XIX^{e} du XX^{e} siècles, alors qu'il est bien difficile, aujourd'hui, de se procurer cette boisson, remplacée par les bières blondes et brunes !

Une fois de plus, nous n'avons aucune certitude étymologique pour ce mot typiquement bruxellois. On a proposé, sans explication, donc sans valeur, une origine « locale » qui serait celle du bourg de Lembeek.

Pourquoi Lembeek et pas Louvain ou Diest ? Seule une vague ressemblance entre lambic et lembeek pourrait nous faire accréditer cette hypothèse.

Bien plus vraisemblable, l'origine alambic. On aurait confondu l'alambic avec la lambic.
C'est astucieux et, comme ce genre d'erreur n'est pas exceptionnel, l'étymologie alambic a quelque chose de vraisemblable.

Si tel est le cas, il est amusant de noter que cette bière typiquement bruxelloise aurait, finalement une origine « arabe » puisque la plupart des mots commençant par al- comme alcade, alcali, alcalin, alcazar, alchimie, alcool, alcôve, alezan, algarade, algèbre, algorithme, almanach,… nous viennent de l'arabe !

Le mot a une telle aura que Willy Vandersteen le donna à Lambic, personnage principal et un peu niais de la célèbre B.D. *Bob et Bobette* (*Suske et Wiske* en flamand).
Nous trouvons ce mot non seulement dans quantité de textes bruxellois mais même dans des textes « étrangers » !

C'est le cas, notamment, dans la bande dessinée *Astérix chez les Belges*, de Goscinny et Uderzo où, parmi une belle série de « chefs » belges comme Maelenkolix (collision de Maelbeek et de « mélancolique » ?), Madamboevarix (Madame Bovary) ou Vandeuléflix (22 [v'là] les flics !) on trouve le célèbre Gueuselambix (page 19) !
Notons à ce propos que les mots gueuze et lambic sont associés, même en France.
Plus étonnant encore !
Mister John, 100 % Anglais, a écrit, il y a quelques années, un morceau de bravoure à la gloire de la Belgique et de Bruxelles en particulier qu'il a intitulé, comme il se doit, et dans son anglais le plus châtié *Potverdekke !*

[...] il ne faut jamais donner à boire à un noyé.

Tristan Bernard, *Vous m'en direz tant.*

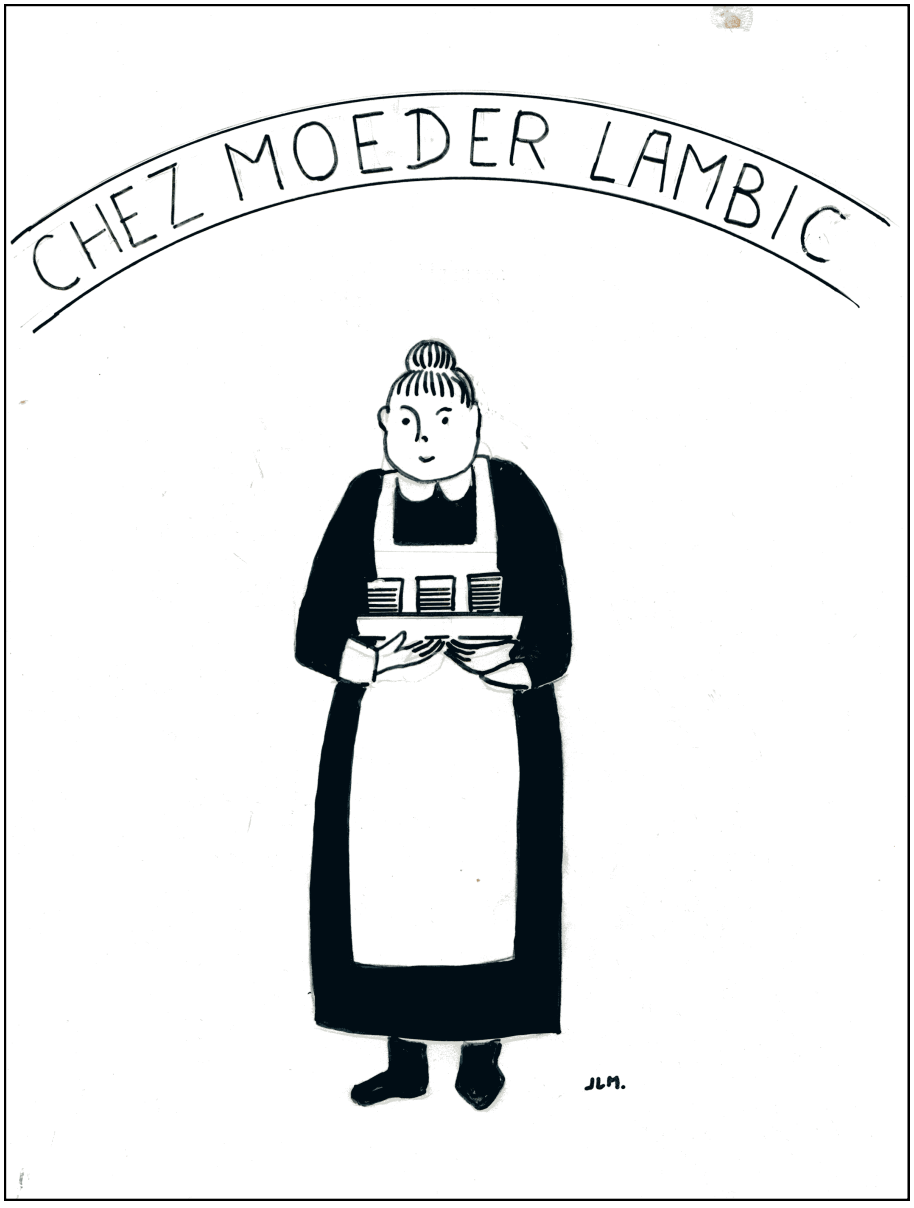

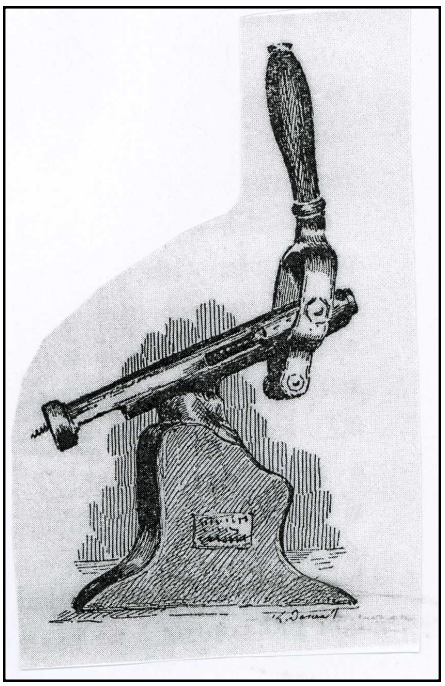

Je livre in-extenso un des couplets qui dit :

I'm a Belgian,
I'm not Irish, I'm not Greek
I can't drink Guiness or retsina :
I drink kriek.
On the Schelde or the Meuse
You find me drinking gueuze
Or Leffe or Chimay or Lambic.

Pour les lecteurs qui ne maîtriseraient pas la langue de Shakespeare, je traduis :

Je suis belge,
je ne suis pas irlandais,
je ne suis pas grec
Je ne bois pas de Guiness ou de
retsina mais je bois de la kriek.
Sur l'Escaut ou la Meuse
Vous me voyez buvant de la gueuze
Ou de la Leffe, de la Chimay ou
du Lambic.

On remarquera, outre la connaissance de bon nombre de bières belges, l'astuce de l'auteur qui fait rimer **en anglais**, kriek et lambic ! Il faut dire qu'il fait bien rimer Meuse et gueuze !

On trouvera également lambic chez de littérateurs étrangers qui ont voulu faire couleur locale.
C'est le cas de Joris-Karl Huysmans notamment dans son *Drageoir aux épices*. On y trouve entre autres : « Et les fenêtres des brasseries s'ouvraient. Les tables gluaient avec leurs verres de lambic et de faro. »

Inutile de préciser que, si les étrangers connaissent et emploient le mot, les Bruxellois en ont fait un copieux usage.

C'est déjà le cas chez Bazoef qui, dans son recueil *Œufs durs et mastelles. Chansons et Poïésies marolliennes* (Bruxelles, Paul Lacomblez, 1903), écrivit un « hymne » à la gueuze lambic, intitulé comme il se doit *La gueuze lambic* ! C'est une chanson sur l'air de *La Bière,* d'Antoine Cleese dont le refrain dit :

Un grand verre
De gueuz' lambic
C'est plus meilleur qu' tous les vins de
la terre !
Un grand verre
De gueuz' lambic
Pour profitei' dessus gna rien d'plus
chic !

Cela continue par des comparaisons – toutes défavorables, on s'en doute – avec des boissons comme le champagne, les bourgognes ou les bières allemandes.

Rien de tout cela ne vaut un grand verre
De gueuz' lambic !

Même enthousiasme chez Coco Lulu qui termine *Trintje et el' cruch' avec du lait*, son adaptation de *La Laitière et le Pot au lait* d'après La Fontaine par ces vers :

On rêv' qu'on a des pots d' lambic
plein l' tabel',
Que l' Pape est not' cosin

Et il termine aussi sa version des *deux Pigeons*, toujours d'après La Fontaine par ces deux vers :

On ira chez Hanicq
Boir' du gueuze lambic…

D'autres textes, plus documentaires, nous apprennent toute l'importance que pouvait avoir le lambic dans la vie bruxelloise.
Dans sa Notice sur Cypriaan Verhavert, en introduction à sa traduction de *Brusselsche Typen*, Roger Kervyn évoque un usage bien révolu :

« Dans certaines de ces " sociétés " l'usage règne encore - moins pourtant qu'avant la guerre[1] , à cause de la cherté de la vie - que les membres expriment par testament la volonté de faire vider " à leur santé " un tonneau de lambic au local des réunions, le jour de leur enterrement. » (pp. 5-6)

Cette bière semblait présente à toutes les grandes occasions de la vie, comme le prouve le pseudo Pitje Snot à propos des mœurs des Marolliens. Il écrit, sur le mariage, que « Les filles choisissent librement leurs époux, entre deux lambics ou entre deux quadrilles au Lapin désossé. »

Eugène Demolder va plus loin encore dans sa préface à *La Famille Kaekebroeck* où il n'hésite pas à attribuer au faro et au lambic « l'équilibre moral et la sagesse », « la placide joie, la joviale santé et la force du peuple brabançon » !
Je laisse aux mânes de Demolder toute la responsabilité de tels propos !

Mais le lambic va perdre progressivement de son importance et la dernière manifestation à son sujet seront *Les Mémoires de Jef Lambic* (remarquablement) illustrées par Robert Desart mais curieusement anonymes !

Tout ceci ne nous dit pas ce qu'est le ou la lambic !

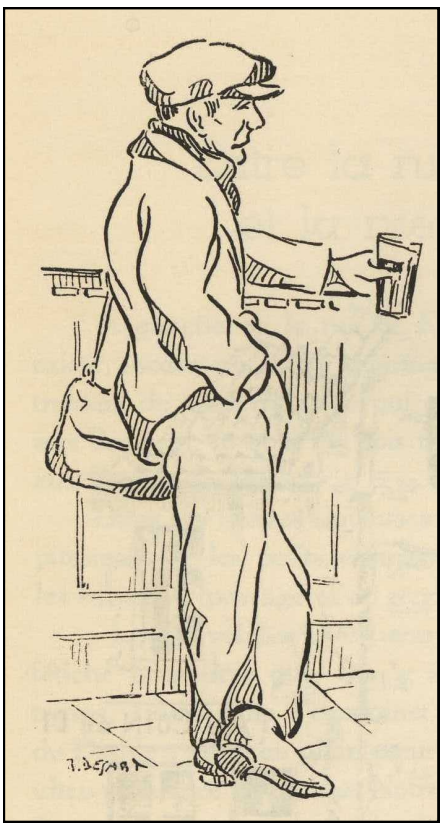

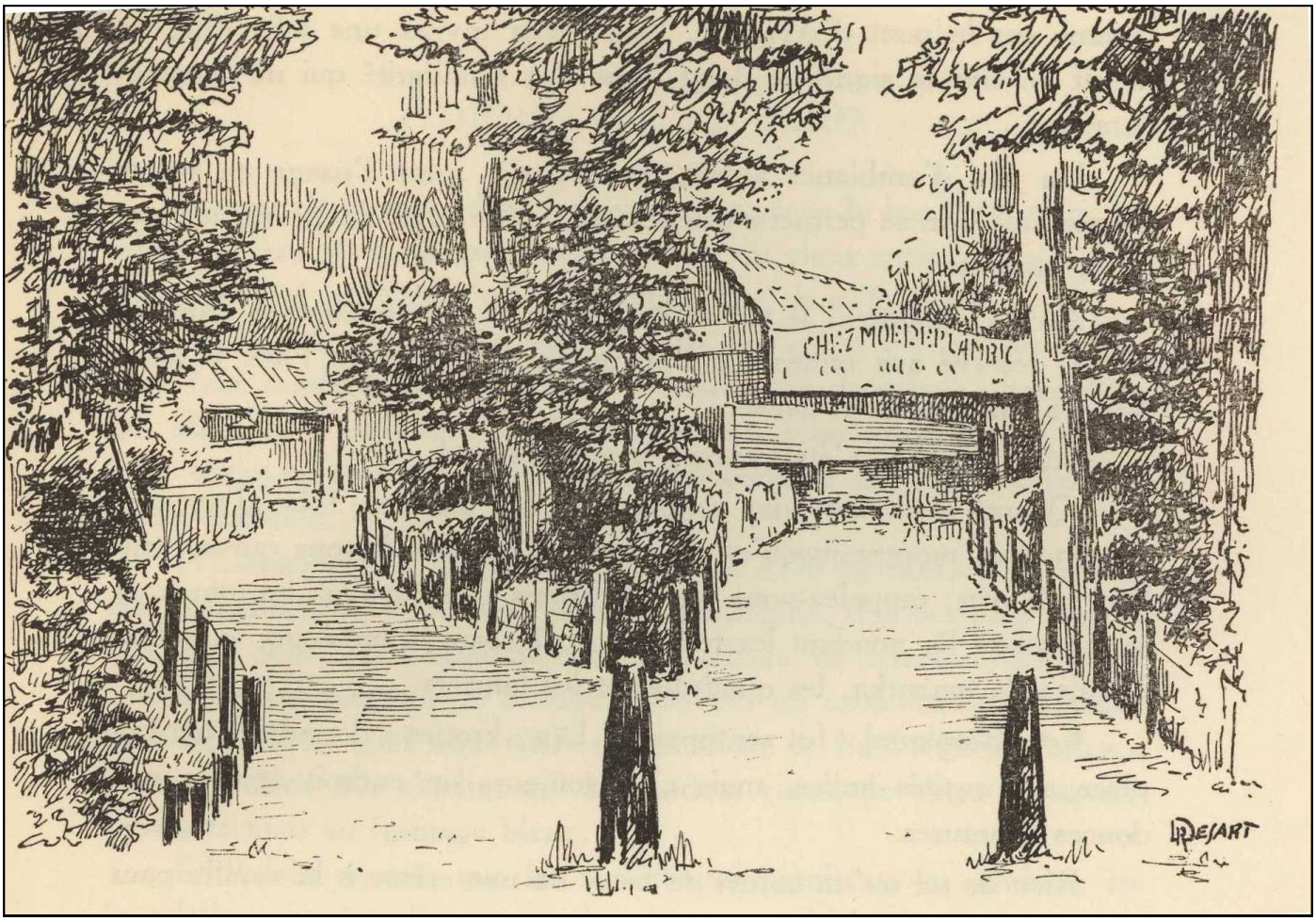

La définition la plus claire et la plus concise, je l'ai trouvée sous la plume de Josée Vossen dans un article intitulé *Les Vossen et la Mort subite* paru dans *Les Marolles*, n° 38, 10e année, n° 2 de décembre 1992 :
« bière typiquement bruxelloise, à base de froment de 5° minimum, de fermentation spontanée.
Fabrication du lambic : Les matières premières utilisées sont le froment (40 à 50 %), le malt (50 à 60 %) et le houblon suranné d'Alost ou de Poperinghe à raison de 2,5 kg pour 100 kg de versement (houblon suranné : houblon de 2 à 3 ans, ayant perdu toute son amertume). » (page 5).

L'article se prolonge par des détails (fastidieux) sur la fabrication du lambic mais nous en savons assez.

Cette bière est la base de toutes les autres bières artisanales bruxelloises puisque la gueuze est un « mélange de lambics de différentes années », la kriek, un « mélange de lambics comme pour la gueuze, mais dans lesquels on fait macérer 120 kg. de cerises » et le faro un « lambic de 5° légèrement édulcoré ».
Certains ont poussé la simplification plus loin encore en définissant le lambic comme une gueuze non mise en bouteilles.
Ceux qui connaissent l'Ixelles du temps présent auront sans doute été étonnés de lire, dans l'article que j'ai consacré aux gentilés, que les Ixellois d'autrefois étaient appelés « lambikdrinkers » par les habitants des autres communes de l'agglomération bruxelloise.

C'est ignorer les détours de l'histoire. Dans un passé pas si lointain, les « Grandes brasseries d'Ixelles » situées au numéro 21 de la chaussée de Vleurgat, qui abritent aujourd'hui les bâtiments de la Croix-Rouge de Belgique, furent particulièrement imposants.

Ce fut surtout Hélène Lannoy qui leur conféra leur grandeur en rachetant l'ancienne brasserie « l'Italie » aux Van Zeebroeck.
« Son héritier, Jean Lannoy, déménagea en 1873 ses installations entre les étangs et la chaussée de Vleurgat [...]
La société prit le nom de « Brasseries Lannoy » en 1911 et, en 1922, celui de « Grandes Brasseries d'Ixelles » [...]
Après la Seconde Guerre mondiale, la fusion avec les Brasseries de Koekelberg, sous le nom d'Ixelberg, prolongea leur existence de quelques années. » [2]

Voilà comment s'expliquent tant de noms de rues du quartier de la place Flagey et pourquoi les Ixellois passent pour des buveurs de lambic aux yeux de leurs voisins bruxellois !

* * * * * * * * *

1) De 1914-1918, bien sûr !

2) À la découverte d'Ixelles, publication du Cercle d'histoire locale d'Ixelles, n° 3, avril 1998, pp. 19-20.

Les premiers pas de l'Université libre de Bruxelles

Cercle d'Histoire de Bruxelles

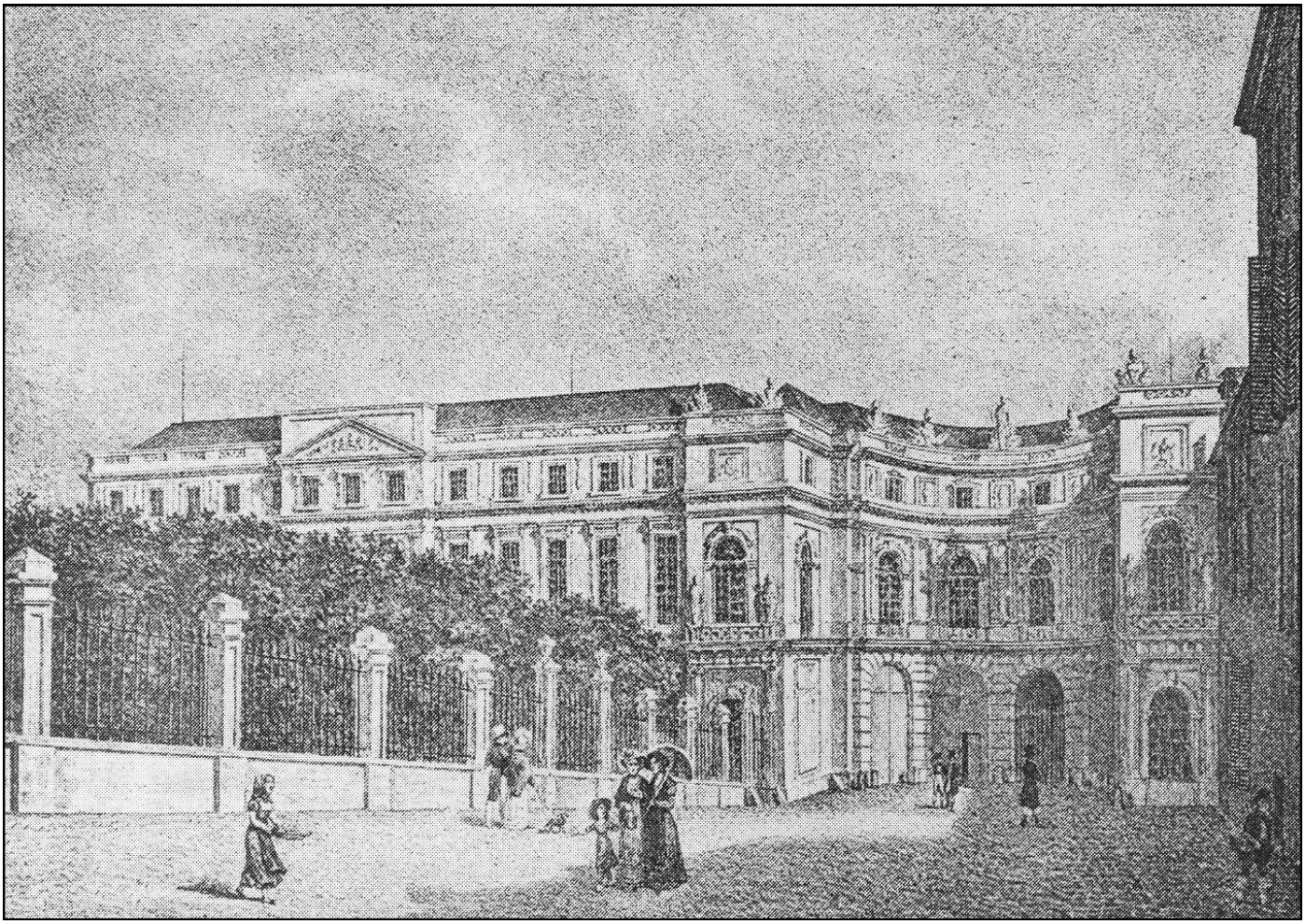

Palais de Charles de Lorraine, premier emplacement de l'ULB *coll. CHB*

La création de l'Université libre de Belgique

Le principe de la liberté d'enseignement inscrit dans la Constitution du jeune Etat belge permit aux Jésuites d'ouvrir en 1832 à Namur des candidatures en Philosophie et Lettres et aux évêques de Belgique de reconstituer à Malines, au début de 1834, une université catholique qui sera transférée l'année suivante à Louvain pour devenir l'U.C.L. Face à cette main mise du clergé sur l'enseignement supérieur et à la concurrence de l'Etat avec ses trois universités (Gand, Liège et Louvain), les milieux libéraux bruxellois et la Franc-maçonnerie se mobilisèrent afin de fonder à Bruxelles une université qui servirait de contrepoids à l'influence cléricale et de porte drapeau à la philosophie des Lumières et du libéralisme politique.

C'est ainsi que dans la foulée de son « frère » franc-maçon Auguste Baron (1794-1862), historien de la littérature et préfet de l'athénée de Bruxelles (1830), le juriste Pierre-Théodore Verhaegen (1796-1862), Vénérable Maître de la Loge « Les Amis Philanthropes » du Grand Orient de Belgique, aidé de ses amis francs-maçons, oeuvra à fonder l'Université Libre de Belgique qui adoptera en 1837 le nom d'Université Libre de Bruxelles. Les fonds nécessaires pour sa fondation furent rassemblés par souscription et versés à la caisse de la « Société Générale pour favoriser le Commerce et l'Industrie » qui servit donc de banquière.

Les premiers locaux

De son côté, la Ville de Bruxelles, en plus d'un subside important, offrit les locaux indispensables et le Conseil des

hospices l'accès à ses hôpitaux, si bien qu'au bout de 5 mois de pourparlers, la capitale possédait son établissement d'enseignement supérieur avec quatre facultés (Philosophie et Lettres, Droit, Sciences et Médecine).
Cette tâche fut largement facilitée par le fait que les membres de son premier Conseil d'administration, dont Auguste Baron fut le secrétaire, furent en partie ceux du Conseil de Régence (corps des magistrats communaux) de la Ville et du Conseil des hospices et qu'en plus plusieurs d'entre eux appartenaient à des loges bruxelloises.
Le 20 novembre 1834 eut lieu, dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville, la séance solennelle d'inauguration de l'ULB.
Avec 96 étudiants et 35 professeurs, les cours s'ouvrirent dans l'ancien Palais de Charles de Lorraine, situé place du Musée, occupé depuis 1797 et jusque là par l'Ecole centrale (Ecole supérieure de droit, de sciences et de littérature) devenue sous l'Empire Ecole impériale.
En 1811, la Ville avait acquis le Palais et y avait établi sa bibliothèque, sa galerie de tableaux et son cabinet de physique et d'histoire naturelle. L'Université sera autorisée par la Ville à disposer des locaux jadis occupés par l'Ecole centrale. Elle y restera pendant 8 ans, de plus en plus à l'étroit avec ses 282 étudiants en 1839 et ses 354 étudiants en 1840.

Le Palais Granvelle

En 1842, la Ville céda le Palais à l'Etat pour y installer notamment sa grande « Bibliothèque royale ». L'Université en fut de ce fait expropriée.
Heureusement la Ville lui offrit un autre point de chute, rue des Sols, dans une des ailes se prolongeant vers la rue de l'Impératrice de l'ancien palais Granvelle.
C'était autrefois, la demeure d'Antoine Perrenot de Granvelle (né à Besançon en 1517 mort à Madrid en 1586), évêque d'Arras (1540) et chancelier de Charles Quint (1550).
Sous Philippe II, ce personnage fit partie de la Consulta, comité secret chargé de conseiller Marguerite de Parme. Nommé archevêque de Malines en 1560, puis créé cardinal en 1561, Granvelle devint très impopulaire chez nous à cause de l'appui qu'il apporta à la politique intransigeante du roi. Il fut rappelé par Philippe II en 1564.
Aux XVè et XVIè siècles, sur l'emplacement du palais Granvelle se situaient, vers la rue des Sols, deux maisons seigneuriales, l'hôtel de Goux et l'hôtel de Coutereau.
En 1549 et 1550, le cardinal Granvelle racheta ces deux immeubles, auxquels il ajouta une série de maisons situées coté de la rue des Finances. Sur les terrains dégagés de toute construction, il fit élever une vaste demeure inspirée du style architectural de la Renaissance italienne.
Elle en fut le tout premier exemple élevé à Bruxelles. Son auteur présumé est Sébastien van Noye.
Achevé en 1555, ce palais affectait la forme d'un parallélogramme avec deux ailes latérales réunies par une aile centrale et s'inspirait de la cour intérieure du Palais Farnèse à Rome.
Son intérieur somptueux témoignait d'un grand luxe : dans une galerie de marbre, on pouvait admirer par exemple deux statues colossales de Vénus et de Cupidon, rapportées de Rome par

Le palais Granvelle vers 1900, siège de l'ULB avant son transfert vers le Solbosch ; la statue de son fondateur se dresse dans la cour d'honneur *coll. CHB*

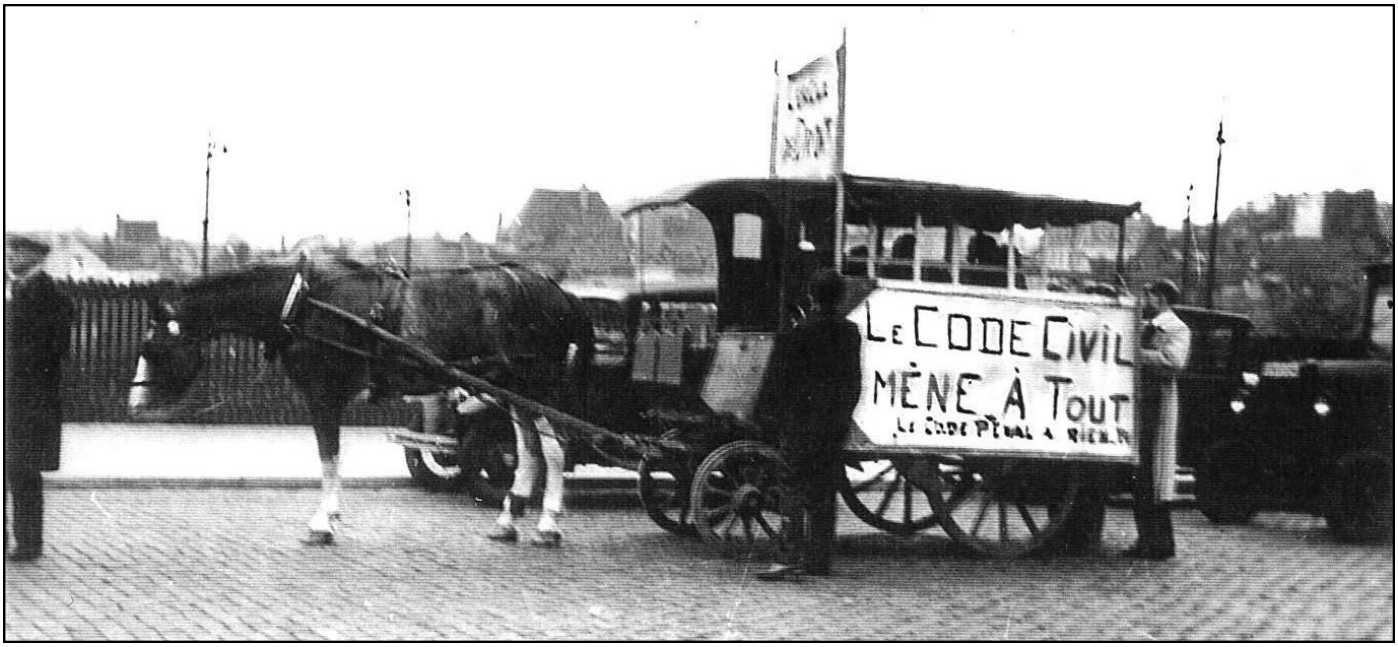

Saint Verhaegen 1935 char du cercle de droit *coll. CHB*

Granvelle lui-même. Ailleurs, des bustes d'empereurs, parmi lesquels figurait celui de Charles Quint.
Des peintures glorifiant l'entrée de l'empereur Maximilien à Augsbourg en 1566, ornaient les parties supérieures des murs. Cette splendide demeure s'agrémentait d'un superbe jardin.
Le 13 mars 1564, le cardinal fut rappelé de son poste, mais, malgré ce geste d'apaisement unique et trop tardif de Philippe II, les guerres de religion, qui ravagèrent nos contrées, éclatèrent peu après.
Pillé par les Réformés en 1579, le palais fut légué par le cardinal à Marguerite de Perrenot de Granvelle et, en 1605, devint la résidence du duc d'Aumale, Charles de Lorraine (1555-1631) qui l'avait acheté à la dame de Beaufremont.
Le duc, un des chefs de la Ligue, avait refusé de reconnaître Henri IV comme roi et s'était enfui de France avec son épouse Marie d'Elbeuf pour se réfugier à Bruxelles. Il y mourut sans postérité.

Le comte d'Isembourg et le prince de Chimay lui succédèrent comme propriétaires du palais. Vers 1660, Pierre Roose, chef-président du Conseil privé l'acquit à son tour et le fit restaurer. Après la mort en 1700 de son neveu et héritier Pierre-Ferdinand Roose, l'hôtel Granvelle fut abandonné et démembré.

Suite à l'incendie en 1731 du Palais du Coudenberg, le Conseil privé et le Conseil des Finances, qui n'avaient plus de lieu convenable pour tenir leurs réunions, s'établirent dans le palais Granvelle, alors échu par héritage au comte Jean Alphonse de Coloma, chef-président du Conseil privé. Après la mort de ce dernier, le gouvernement le loua à ses héritiers pour le même usage, acquit l'immeuble en 1767 et en fit définitivement l'Hôtel du Conseil des Finances, nom qui lui resta jusqu'au moment où l'Université vint s'y installer en 1842.
En 1787, le palais Granvelle fut évacué par ses occupants ; les différentes parties du bâtiment connurent alors des destinations diverses : messagerie pour les diligences d'Anvers, hôpital militaire, magasin pour équipements militaires, siège de l'administration de la Loterie, Cour criminelle.
Le 12 août 1823, son aile gauche fut incendiée, mais avec des dégâts mineurs. Acquis par la Ville en 1825, il

Saint Verhaegen, 1946 autre période, autre char *coll. CHB*

vit s'y installer, en plus d'autres occupants, l'école primaire modèle pour garçons, complétée en 1829 par une école primaire modèle pour filles. Elle deviendra par après école primaire royale puis école moyenne inférieure et y résidera jusqu'en 1850.

Le premier déménagement de l'Université libre de Bruxelles et les aménagements ultérieurs

Comme nous l'avons déjà écrit, l'Université vint s'installer en 1842 dans les locaux rendus disponibles par le départ en 1834 de l'Ecole royale de musique (1827) et du premier Conservatoire de musique (1832), puis par le départ en 1836 de l'Académie des Beaux Arts (1828) ; en 1845 le transfert de la Cour d'Assises et du Conseil de guerre vers les bâtiments de l'ancien couvent des Jésuites (Place de la Justice) permettra à l'Université de s'agrandir.
Mais au fil du temps, les locaux de l'Université devenaient de plus en plus délabrés et peu dignes de l'institution. Des travaux de rénovation durent donc être entrepris : ainsi en 1863, Antoine Trappeniers et Henri Beyaert pourront concevoir une nouvelle façade principale qui sera achevée en 1865 ; elle se dressera au fond de la cour, au centre de laquelle on élèvera en même temps la statue de Pierre Théodore Verhaegen, œuvre de Guillaume Geefs.

Ce monument sera déplacé en 1930 au Solbosch devant l'Université libre de Bruxelles, avenue Franklin Roosevelt. En 1880, on reconstruisit l'aile gauche vers la rue des Finances dans un style identique à celui de l'aile droite.

En 1884, celle-ci fut refaite à son tour afin de donner une forme plus régulière à la cour d'honneur et en même temps la façade de la rue des Sols, construite par Dewez disparut.

On édifia de ce côté une partie nouvelle avec hall d'entrée d'après les plans de l'architecte Ernest Jean Hendrickx. Notons encore dans les péripéties que connut le palais Granvelle le terrible incendie qui éclata le 7 juillet 1886 et qui détruisit la salle académique, la bibliothèque et une partie des collections minéralogiques. La reconstruction prit 6 ans.

Le déménagement de la façade de l'ancien palais Granvelle

Enfin, dernier épisode des débuts de l'ULB, lors du transfert de l'Université au Solbosch en 1930/31, on décida de démonter la façade du palais Granvelle. On numérota soigneusement les pierres qui furent vendues ensuite à la commune de Woluwé-Saint-Pierre qui projetait de la réédifier au cours de la construction de sa nouvelle maison communale. Ce projet, faute de crédits, ne fut jamais réalisé.
Certaines pierres furent entreposées rue Charles Thielemans.
Lors de la construction du nouvel hôtel communal qui occupe cet emplacement, on fit venir des grues qui enlevèrent les pierres les plus légères. Les autres, trop lourdes, restèrent sur place pour servir de base à la nouvelle construction. Les pierres légères enlevées furent vraisemblablement transportées aux abords de la Woluwe, près du vieux cabaret « In de Kwak ».
Une partie de celles-ci servirent à faire des bordures de trottoirs et des seuils de fenêtres.
Toujours dans la même commune, vers 1980, deux chapiteaux ioniques provenant du Palais Granvelle furent identifiés comme formant l'autel dédié à la Vierge de Lourdes dans le jardin de l'église Saint-Pierre.
C'est ainsi que disparut définitivement le palais du cardinal Granvelle, victime des constructeurs de la Jonction Nord-Midi : une perte architecturale notoire dans le patrimoine bruxellois.

Saint Verhaegen 1949 hommage au fondateur de l'ULB *coll. CHB*

La boite à chaussures

…celle où l'on dépose ses vieilles photos

Blondine…

Alias

Mme Montigny

Boutique de lingerie fine

228,

rue Haute

1000